

L'Assemblée élective des pêcheurs de l'AAPPMA « les riverains du Masméjan» se tiendra le :

Vendredi 19 novembre 2021 à 18h00

Salle des associations de St Etienne de Lugdarès

ORDRE DU JOUR:

- Élection des membres du conseil d'administration pour la période 2022-2026.
- Désignation du (des) candidat(s) éventuel(s) au conseil d'administration de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Ardèche.
- Questions diverses

Pour voter, vous munir obligatoirement de votre carte de pêche 2021 (carte majeure, carte mineure ou carte découverte femme).

Pour être candidat, être titulaire des cartes de pêche de l'aappma 2020 et 2021

IPNS